



Institut Veblen
pour les réformes
économiques

La tragédie du marché

Comment tenir compte de la construction sociale des marchés

ISABELLE HILLENKAMP* & JEAN-MICHEL SERVET**

Janvier 2017

Résumé

« Le marché » n'existe pas en dehors des modélisations de la théorie économique standard et de leurs applications idéologiques. Les marchés réels sont très divers, et la coordination qui s'y produit est toujours le fruit d'un contexte politique, social et moral spécifique. Pour émanciper plutôt qu'opprimer, leur organisation effective doit reconnaître cette profonde immersion dans le social et le politique, et y faire une place aux principes de réciprocité, de redistribution et d'autosuffisance à côté de celui de concurrence. C'est ce que montrent Isabelle Hillenkamp et Jean-Michel Servet à travers six objets souvent étudiés en économie du développement : l'endettement, le rôle de la sphère domestique, la micro-finance, les réseaux sociaux, l'évaluation des biens et services, enfin la gestion des ressources en commun.

* Chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), membre du Centre d'Etudes en Sciences Sociales sur les Mondes Africains, Américains et Asiatiques (CESSMA, UMR 245). Isabelle Hillenkamp est l'auteure de publications sur l'économie populaire, solidaire et féministe. Elle a publié *L'économie solidaire en Bolivie* (2013), *La economía solidaria en Bolivia* (2014) et co-édité *Socioéconomie et démocratie* (2013), *Securing livelihoods* (2013), *Economie morale, morale de l'économie* (2015), *Le Marché autrement* (2015), *Une économie solidaire peut-elle être féministe ?* (2015). Elle est chercheuse associée à TRIANGLE (UMR 5206), à l'Université fédérale de São Carlos (Brésil) et membre du Conseil scientifique de l'Association brésilienne de chercheurs en économie solidaire (ABPES).

** Professeur honoraire à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement à Genève. Chercheur associé à Triangle (CNRS, ENS, université Lyon 2) et au Centre Européen de Recherche en Microfinance à l'Université libre de Bruxelles, Jean-Michel Servet est auteur de nombreux livres et articles sur les politiques d'inclusion financière, l'économie sociale et solidaire, et l'histoire de la pensée économique et financière. Il a publié notamment *La vraie révolution du microcrédit* (2015), *Les monnaies du lien* (2012), *Le Grand renversement* (2010), *Banquiers aux pieds nus* (2006), et *L'euro au quotidien* (1998), co-édité *The crises of Microcredit* (2015), *Le Marché autrement* (2015), *Une économie sans argent* (1999) et dirigé les rapports du Centre Walras « Exclusion et liens financiers ». Il est chercheur associé de l'Institut Veblen.

ISABELLE HILLENKAMP & JEAN-MICHEL SERVET

La tragédie du marché. Comment tenir compte de la construction sociale des marchés

JANVIER 2017

L'Institut Veblen œuvre pour une société où le respect des limites physiques de la planète va de pair avec une économie inclusive et plus démocratique. Il est soutenu dans cette mission par la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

www.veblen-institute.org

Institut Veblen
38 rue St-Sabin
75011 Paris
Tel : + 33(0)1 43 14 75 75
@VeblenInstitute

1. INTRODUCTION

Un spectre vient régulièrement hanter le monde de la pensée et les sociétés, celui du « marché ». Critiqué et écarté pendant les trois premiers quarts du XX^e siècle, ce « marché » tiré de la théorie standard – abstrait, atemporel et autorégulateur – s'est réimposé avec force à partir des années 1980. La chute du Mur de Berlin et la fin de nombreuses dictatures dans les pays dits naguère « du Tiers Monde » avaient pu laisser croire que le marché libérait et était vecteur, voire synonyme, de démocratie. Mis en cause une nouvelle fois par la crise de 2007/08 et l'entrée de l'économie mondiale en récession, il est déjà de retour, souvent présenté comme une idée neuve. En France par exemple, la politique menée durant le quinquennat de François Hollande, les propositions supposées alternatives de l'ancien ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, et plus encore les programmes et discours des candidats de la primaire de la droite et du centre à la présidence de la République en 2017 ont manifesté la suprématie du Marché sur toutes les autres formes et logiques d'organisation de la production, des échanges et de leur mode de financement.

Mais peut-on encore se faire des illusions au sujet du « marché » aujourd'hui, après trente ans d'hégémonie néolibérale et alors que les prétendues solutions à la crise actuelle impliquent de plus en plus de régressions démocratiques face aux exigences d'un nouvel ajustement structurel à destination des pays « développés » ? Si le marché peut émanciper aujourd'hui, ce n'est assurément pas comme principe unique appliqué de façon hégémonique et souvent autoritaire à l'ensemble des sociétés humaines. Il ne peut être émancipateur qu'en étant lié à d'autres principes, eux-mêmes guidés par un horizon démocratique et solidaire.

Les écrits et les prises de parole des chercheurs peuvent avoir des effets pratiques, il est donc de leur devoir d'argumenter et d'éclairer ces transformations, voire de tenter de les infléchir.¹ Étant donné ses dimensions et la complexité de ses enjeux, l'entreprise visant à apporter un regard neuf sur les marchés ne peut qu'être une œuvre collective ; nous l'avons tentée dans *Le Marché Autrement. Marchés réels et Marché fantasmé*² en impliquant une dizaine

¹ Voir les travaux dans le champ des pratiques solidaires et démocratiques en économie, notamment J.-L. Laville, A. D. Cattani (éd.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, 2006 et les compléments apportés dans les versions en portugais, A. D. Cattani, J.-L. Laville, L. I. Gaiger et P. Hespanha, *Dicionário Internacional da Outra Economia*, Coimbra, São Paulo, Almedina, 2009, et en anglais, K. Hart, J.-L. Laville, A. D. Cattani (éd.), *The Human Economy*, Boston/Cambridge/Oxford, Polity Press, 2010. Ainsi que Jean-Louis Laville, 2016, *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*, Paris, Seuil.

² Cette note s'inspire de et reprend en partie la présentation de l'ouvrage *Le Marché Autrement. Marchés réels et Marché fantasmé*, paru en 2015 chez Classiques Garnier.

de chercheurs associés par des regards complémentaires³. Cette diversité a permis la confrontation de compétences liées à différents terrains de recherche, alors que bien souvent, la critique du (ou des) marché(s) se base essentiellement sur des faits et des études européens et nord-américains supposés résumer ce que serait *le* capitalisme et, à travers lui, *le* marché.

Face au spectre *du* Marché, nous proposons en effet une compréhension nuancée des multiples formes de marchés et de leurs effets sur les possibilités d'émancipation de populations dites « pauvres ». Une telle compréhension exige de tenir compte de l'inscription des marchés dans des univers culturels et moraux, ainsi que dans des structures sociales propres à chaque époque et façonnées par les institutions à différents niveaux, du local au global. Une telle analyse doit être fondée sur l'étude approfondie de cas particuliers et sur leur mise en contexte, exigeant généralement la présence du chercheur sur un « terrain » de recherche qu'il connaît. Sans cette connaissance, une pensée par anecdotes tend à s'imposer.

Fruit de la transposition « du » marché d'un contexte à un autre et d'une époque à une autre, l'illusion s'impose d'une lutte du Marché contre des archaïsmes et contre l'État qui lui auraient historiquement fait obstacle. Et avec elle, une pensée par anecdotes qui conduit à désigner par un même terme des institutions, des situations et des réalités sociales radicalement différentes. Celles-ci sont alors uniformisées par une représentation catallactique du monde, dans laquelle différentes formes d'échange et d'usages monétaires sont vues systématiquement au prisme du « marché »⁴. En s'en tenant à l'apparence de la circulation des biens, des services et des monnaies, en les déconnectant de leurs significations culturelles, des structures sociales, de la production et des formes de possession et d'usage des biens, on court le risque d'interpréter tout échange selon les normes et l'horizon de sa propre société, et donc de se rendre coupable d'ethnocentrisme.

Pour éviter ces écueils, il convient donc de tenir compte des rapports sociaux, en reliant l'analyse de la circulation à celle de la production et en interrogeant les droits de propriété, d'usage et de possession. La prise en compte du concept de commun s'offre, en particulier, comme une voie de renouvellement de la pensée pour dépasser l'opposition entre public et

³ Ont contribué à l'ouvrage, outre les deux auteurs de cette présentation, Eveline Baumann, Blandine Destremau, Isabelle Guérin, Jean-Louis Laville, Thierry Pairault, Solène Morvant-Roux et Hadrien Saiag. Il a été préfacé par Daniel Roche.

⁴ Pour une critique de cette approche, voir Michel Aglietta, en collaboration avec Pepita Ould Ahmed et Jean-François Ponsot, *La monnaie entre dettes et souveraineté*, Paris, Odile Jacob 2016.

privé et articuler l'analyse des échanges à celles de la gestion des ressources et de la démocratie.

Tenir compte de la construction sociale des marchés implique finalement de reconsidérer un ensemble d'objets d'étude – dans ce qui suit nous en proposons six, tirés du *Marché autrement* : les logiques d'endettement, la place de la sphère domestique, les microfinances, les réseaux sociaux, l'évaluation des biens et services, ainsi que les « communs ».

2. ÉTUDIER L'ENDETTEMENT

Des échanges ne suivant pas un principe de « libre concurrence » peuvent néanmoins être marchands et participer d'un type de modernité. Dès les années 1960, ce point a été mis en avant par les théoriciens de la dépendance. André Gunder Frank, en particulier, a plaidé pour une prise en compte de la complexité des transformations économiques et sociales des pays anciennement colonisés. Plaçant au cœur de son analyse la structure et l'expansion globale et locale du système capitaliste, il a mis en évidence différents processus historiques à travers lesquels le développement économique et le sous-développement ont été engendrés simultanément dans diverses parties du monde, créant un entrelacement qu'il a désigné comme « développement du sous-développement »⁵.

L'exemple du *bonded labor* (servitude pour dette) en Asie du Sud⁶ illustre ces entrelacements. L'entrepreneur emploie un travailleur, et souvent aussi plusieurs membres de sa famille, en lui versant à l'avance une somme forfaitaire pour le travail qu'il accomplira au cours de la saison suivante, voire pendant une période plus longue. Ce type d'exploitation est induit par les dettes que les familles ont préalablement contractées auprès de boutiquiers du voisinage et qui sont ainsi restructurées par l'intermédiaire des employeurs. Les relations entre les différents protagonistes sont marchandes, tant pour les achats préalables dans les boutiques que dans la rémunération par avance du travail. Quant aux biens produits grâce à ces emplois, là encore le marché est bien présent : ils sont vendus localement ou sur le marché mondial. Ces

⁵A. G. Frank, *Le développement du sous-développement : l'Amérique latine*, Paris, F. Maspero, 1969.

⁶J. Breman, I. Guérin, A. Prakash (éd.), *India's Unfree Workforce. Of Bondage Old and New*, New Delhi, Oxford University Press, 2009.

activités sont donc pleinement articulées au monde moderne, ce que montre également la mobilité de ces travailleurs. Ils migrent en général à plusieurs centaines de kilomètres de leur habitation, notamment pour des travaux de construction comme la fabrication de briques ou pour la récolte de cannes à sucre. On voit ainsi qu'un marché peut suivre des normes qui paraissent atypiques à la plupart des observateurs. On le constate dans le passé comme dans les façons contemporaines d'échanger et de se financer.

Agir contre ces formes d'exploitation exige de dépasser l'apparence des relations marchandes et l'illusion qu'elles libèrent pour tenir compte de la nature de l'endettement et des rapports de travail qu'elles recouvrent. La dette crée des liens financiers entre les membres d'une société, mais selon des modalités très variables, allant de la solidarité à l'exploitation. Favoriser l'émancipation à travers la solidarité est de notre ressort, comme le montrent diverses initiatives locales de crédit et de finance solidaire, allant de banques alternatives, à des fonds solidaires de garantie, à des clubs d'investissement, des banques communautaires de développement, etc. Créer des conditions, au niveau méso et macro-institutionnel, favorables au développement de ces initiatives qui se heurtent aujourd'hui aux tendances idéologiques et politiques dominantes contraires, est une priorité.

3. ETUDIER LA SPHÈRE DOMESTIQUE

L'*a priori* favorable à la modernité marchande s'applique en particulier au travail des femmes. L'accès à la sphère des échanges marchands libérerait les femmes en leur ouvrant les portes de la modernité. *A contrario*, le travail des femmes serait oppressif dès lors qu'il est supposé non marchand et situé de ce fait dans la sphère « traditionnelle ».

Certes, la sphère marchande s'est construite dans nombre de sociétés en rejetant les femmes dans une sphère familiale subordonnée au marché⁷. Leur émancipation requiert par conséquent une transformation de cette structure oppressive et des rôles de genre qui lui sont associés. Mais cette transformation n'emprunte pas systématiquement la voie de la marchandisation, celle-ci pouvant entretenir diverses formes de hiérarchie, d'exclusion et d'inégalité,

⁷ Sur cette genèse dans les pays anglo-saxons, voir W. Waller et A. Jennings, « A Feminist Institutional Reconsideration of Karl Polanyi », *Journal of Economic Issues*, vol. 25, n° 2, 1991, p. 485-97 ainsi que M. Ferber et J. Nelson, *Beyond economic man : feminist theory and economics* Chicago, The University of Chicago Press, 1993.

comme le développent dans *Le Marché Autrement* Blandine Destremau au sujet de Cuba et Thierry Pairault traitant du « miracle » chinois⁸. De plus, la sphère féminine « traditionnelle » est loin de se limiter à une sphère domestique qui constituerait un lieu d'inefficacité, voire d'irrationalité. Selon Florence Degrave, il convient, pour échapper à ce « piège de la pensée », de revaloriser cette sphère en la considérant comme « un ensemble cohérent, visant la reproduction, au niveau de la société, du lien social, de la subsistance matérielle et, plus globalement, d'un territoire de vie »⁹.

Ces deux processus – l'accès des femmes au marché et la revalorisation de la sphère considérée traditionnellement comme « féminine » – peuvent et doivent s'articuler afin de soumettre le marché au bien-être collectif selon des modes de décision démocratiques. On ne peut, au nom de l'égalité de genre, souhaiter l'incorporation des femmes au marché en détruisant d'autres logiques, notamment solidaires, qu'elles ont développées¹⁰. Dans cette perspective, les contributions d'Isabelle Hillenkamp, d'Isabelle Guérin et d'Hadrien Saiag dans *Le Marché Autrement* examinent les conditions d'accès des femmes aux marchés, au microcrédit ou à la monnaie dans des contextes spécifiques et leur articulation avec des formes d'organisation collective.

De manière générale, étudier la sphère domestique en tenant compte des marchés réels conduit à rechercher et à développer, avec les femmes, des marchés sur lesquels elles peuvent avoir un contrôle, à travers des mécanismes démocratiques, comme par exemple dans la commercialisation directe ou dans des circuits de commerce équitable ; à promouvoir des modes d'organisation locale qui permettent le développement de relations plus solidaires et plus égalitaires, non seulement sur ces nouveaux marchés, mais aussi dans la sphère domes-

⁸ Voir également l'argument théorique développé par N. Fraser dans « Marchandisation, protection sociale, émancipation : vers une conception néo-polanyienne de la crise capitaliste », in I. Hillenkamp et J.-L. Laville (éd.), *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès, 2013, p. 39-63. Sur l'intersection entre hiérarchies et exclusions fondées sur le genre, la race et la classe, voir par ailleurs le dossier réuni par C. Verschuur et B. Destremau sur « Féminismes décoloniaux, genre et développement », *Revue Tiers Monde*, n° 209, 2012.

⁹ F. Degrave, « La pensée "femmes et développement". Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud », in I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (éd.), *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, Paris, IRD éditions, Erès, 2011, p. 82. Voir également en espagnol F. J. Hinkelammert et H. Mora Jiménez, « Por una economía orientada hacia la reproducción de la vida », *Iconos. Revista de Ciencias Sociales*, n° 33, 2009, p. 39-49 et S. Federici, « Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle distribution internationale du travail », in C. Verschuur, avec F. Reysoo (éd.), *Genre, mondialisation et pauvreté*, Cahiers Genre et Développement n° 3, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 45-73.

¹⁰ Voir, en espagnol, L. Benaría, « Karl Polanyi, la Construcción del Mercado Global y la "Diferencia" de Género », *Mientras Tanto*, n°71, 1998, p. 81-101.

tique ; et à écarter les marchés qui les exploitent, en ne leur offrant un accès qu'à un échange inégal et précaire, sans nullement remettre en cause leur position dans la sphère domestique et en créant finalement une double subordination.

4. ÉTUDIER LE MICROCRÉDIT

Dans la littérature scientifique anglo-saxonne consacrée au microcrédit, des chercheurs comme Thomas Dichter et Malcom Harper, d'une part, et Milford Bateman, d'autre part, et plus récemment Philip Mader, ont émis des critiques radicales du microcrédit comme forme d'intégration des populations pauvres au monde de la finance. David Roodman¹¹ a cru pouvoir y répondre en mettant en avant l'essor rapide et massif et l'efficacité des institutions de microfinance. Selon Roodman, le succès des organisations de microfinance tiendrait à ce qu'elles s'appuient sur des mécanismes marchands, contrairement aux anciennes politiques de développement mises en œuvre par des interventions publiques. Mais ne pourrait-on pas lui opposer d'autres « succès » du marché ? En particulier dans les pays dits « en développement » : les trafics de drogues ou d'armes dont la croissance est indéniable et qui fournissent des revenus à une fraction significative de la population, ou le commerce des enfants à adopter ou des mères porteuses, pour ne pas parler du trafic d'organes humains, de la prostitution ou de la corruption des politiques, qui ont les mêmes effets collatéraux positifs si l'on s'attache seulement à la distribution de revenus. N'illustrent-ils pas aussi une apparente « efficacité » de certains marchés à procurer des ressources à ceux qui y ont accès ?

Autrement dit, constater la croissance de l'offre de services microfinanciers et la diminution des coûts de leur distribution est insuffisant pour prouver leur utilité. Il faudrait aussi prouver leur caractère globalement positif pour les populations dites « pauvres ». Le rôle de ces instruments doit être situé dans le contexte actuel de financiarisation généralisée, laquelle peut constituer un nouveau mode d'exploitation¹². Si les populations utilisent le microcrédit en l'ab-

¹¹ D. Roodman, *Due Diligence: An Impertinent Inquiry into Microfinance*, Washington D. C./Baltimore, Centre for Global Development/Brookings Institution Press, 2012. Pour une critique en français des effets du microcrédit : Jean-Michel Servet, *Banquiers aux pieds nus*, Paris, Odile Jacob 2006 ; ouvrage qui s'est notamment appuyé sur les enquêtes de terrain menées à l'Institut français de Pondichéry. Voir : Isabelle Guérin, *La microfinance et ses dérives*, Paris, Demopolis, 2015.

¹² J.-M.Servet, « Solutions liquides. Résistances dans l'après-capitalisme », *Esprit*, n° mars-avril 2016 et « L'autre monde est déjà dans celui-ci », Critique d'André Prone *Marché-Monde ou Écomunisme* (L'Harmattan, Collection Questions contemporaines, 2016), à paraître www.futuroouest.com.

sence d'autres services financiers et tombent finalement dans des formes d'addiction au crédit et des « trappes à pauvreté » qui diminuent leurs revenus disponibles, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on ne trouve pas d'impact macroéconomique positif du microcrédit dans les régions et les pays où son offre a été généralisée, comme c'est le cas au Bangladesh. Il faut d'ailleurs rappeler que les populations « pauvres », dont on sait qu'elles vivent souvent en zone rurale et de revenus agricoles et qu'elles subissent des discriminations et exclusions multiples, sont très peu desservies par le microcrédit. Si l'on veut assigner des objectifs autres qu'économiques au microcrédit, notamment en matière de participation des populations ou de plus grande autonomie des femmes¹³, il faudrait aussi prouver son rôle dans la génération individuelle et collective de revenus additionnels et dans la diminution des inégalités. Les contributions d'Isabelle Guérin et Solène Morvant-Roux dans *Le Marché Autrement* montrent combien il importe de tenir compte des ambiguïtés, des échecs et des critiques formulées à l'encontre de cette forme médiatisée d'inclusion financière.

Une fois dissipé le double mythe du microcrédit comme nouveau mode d'accès aux ressources financières et comme levier d'un micro-entrepreneuriat marchand pour les populations pauvres, il apparaît clairement que d'autres formes d'intégration financière sont non seulement indispensables, mais déjà en partie existantes. Développer d'autres relations financières, où les principes de solidarité et de démocratie priment sur celui de marché, favorise la soutenabilité des ressources financières et évite le surendettement, comme le montre notamment l'expérience des banques communautaires de développement au Brésil¹⁴. Remettre la finance au service des femmes et des hommes en la soustrayant au consumérisme et aux injonctions de rendement à court terme demande un engagement particulièrement fort d'acteurs à de multiples niveaux. Les obstacles sont considérables mais cette tâche est vitale pour l'avenir de nos sociétés financiarisées.

¹³ Effets qui sont par ailleurs de plus en plus contestés, en particulier par des études socio-économiques ou anthropologiques de terrain. Voir notamment H. Lont et O. Hospes (éd.), *Livelihood and Microfinance. Anthropological and Sociological Perspectives on Savings and Debt*, Delft, Eburon Academic Publishers, 2004 ; J. L. Fernando. (éd.), *Microfinance. Perils and prospects*, London/New York, Routledge, 2006.

¹⁴ Voir en portugais Leal, Leonardo Prates, et Suzanny Carla Santos Almeida. 2016. « Incubação de Iniciativas de Finanças Solidárias: Perspectivas da Gestão Coletiva dos Bens Comuns no Banco Comunitário Olhos D'água em Igaci, Alagoas », *Revista NAU Social*, 7: 143-62 ; et en français Meyer, Camille. 2012. Les finances solidaires comme biens communs durables: étude de cas de la Banque communautaire de développement Palmas (Brésil), Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.

5. ETUDIER LES RÉSEAUX

Dans un article fondateur de la « New Economic Sociology », Mark Granovetter¹⁵ avait montré, en s'appuyant sur la sociologie des réseaux, à quel point les marchés anonymes de la théorie néo-classique, dans lesquels les rapports sociaux de production et d'échange seraient résiduels, sont quasiment inexistantes dans la vie réelle et comment les transactions pensées comme économiques sont de fait immergées dans des relations sociales foisonnantes. Ce type d'approche est aussi présent aujourd'hui parmi les travaux d'historiens.¹⁶ Granovetter, entre autres exemples des réseaux, avait pointé l'entremêlement contemporain entre membres des conseils d'administration des grandes entreprises et l'imbrication entre relations d'affaires et relations sociales, particulièrement à haut niveau. Ces exemples étaient prémonitoires des risques anti-démocratiques de ces réseaux ; on sait aujourd'hui à quel point ces entrelacements ont pesé dans la constitution de la bulle financière qui a éclaté aux États-Unis dans les années 2000.

Pour Granovetter, les relations « de marché » sont un lieu essentiel d'expression de rapports de pouvoir. Les contributions d'Isabelle Guérin et d'Isabelle Hillenkamp dans *Le Marché Autrement* rappellent ce point essentiel en analysant la construction et la régulation sociales de marchés en Inde du Sud et à La Paz en Bolivie. Isabelle Guérin montre que le microcrédit s'insère dans les réseaux et les hiérarchies existantes, qu'il les reconfigure parfois, mais qu'en aucun cas il ne les remet en question. Hadrien Saiag le démontre aussi dans cet ouvrage, en analysant le fonctionnement de différents groupes de *trueque* en Argentine¹⁷, alors qu'Eveline Baumann met en évidence l'importance des configurations institutionnelles dans lesquelles s'inscrivent les échanges marchands pour l'évolution du secteur agricole géorgien depuis la fin de l'ère soviétique. Thierry Pairault, quant à lui, rappelle l'importance de la confiance dans la construction en cours d'une économie socialiste de marché en Chine populaire. Ce n'est que

¹⁵M. Granovetter, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, n° 91, 1985, p. 481-510.

¹⁶ Jean-Michel Servet s'appuie dans *Le Marché Autrement* notamment sur les travaux de Steven Kaplan pour saisir le fonctionnement des corporations d'Ancien Régime en France au XVIII^e siècle ; ce qui suggère de comprendre le marché en observant comment les dimensions politiques et morales structurent la production et les échanges, les relations d'approvisionnement, d'emplois, de sous-traitance et de financement. Ce travail a été poursuivi dans J.-M. Servet, « Corporations dans l'Europe d'Ancien Régime et principe d'autosuffisance. Comprendre le caractère moral des corporations d'Ancien Régime », in : B. Castelli, I. Hillenkamp, B. Hours (ed.), *Economie morale, Morale de l'économie*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 55-86. Sur les corporations en France, voir l'ouvrage de synthèse, S. Kaplan, Ph. Minard (ed.), *La France malade du corporatisme ? XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 2004.

¹⁷De manière plus fouillée, voir H. Saiag, *Monnaies locales et économie populaire en Argentine*, Paris, ed. Karthala, 2016.

par un encastrement social et culturel complexe – reposant sur l'*homo confucianus*, être sur-socialisé contrairement à l'*homo œconomicus* sous-socialisé – que cette construction est menée. En revanche, cette transformation est loin d'avoir permis une « lutte contre la pauvreté », qui supposerait que les inégalités soient réduites, alors que c'est l'inverse qui se produit actuellement.

Analyser finement l'immersion des marchés dans des réseaux sociaux qui, en général, sont le lieu de reproduction des hiérarchies et des mécanismes de domination, voire d'exploitation, met en évidence l'enjeu de la construction d'autres réseaux, solidaires et démocratiques. De nouveau, de multiples initiatives existent d'ores et déjà : circuits d'échange local, groupes de consommation directe, associations pour le maintien de l'agriculture locale, réseaux de commerce équitable, etc. L'un des défis est de les développer, d'accroître leur rayon d'action, d'obtenir des soutiens (souvent indispensables) provenant des pouvoirs publics pour le transport, la certification, l'accès aux points de vente, etc., tout en évitant le risque de dénaturation et d'instrumentalisation.

6. ÉTUDIER L'ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES

Par ailleurs, en France, l'économie des conventions¹⁸ et la sociologie de l'innovation¹⁹ se rejoignent pour tenter d'apporter des réponses à la question de la commune évaluation des biens et services indispensable à une coordination concurrentielle sur les marchés. Cette question parcourt l'histoire de la pensée économique²⁰, depuis la théorie de la valeur-travail commandée d'Adam Smith jusqu'à celle de l'utilité-rareté avancée simultanément par William Jevons, Carl Menger et Léon Walras, en passant par la théorie du surplus née de la mutualisation des activités de Pierre-Joseph Proudhon et par celle de la valeur-travail incorporé de Karl Marx, fondée sur la distinction entre travail et force de travail. En rejetant l'hypothèse de l'existence

¹⁸Voir notamment L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991 ; O. Favereau, « L'économie des conventions. Politique d'un programme de recherche en sciences sociales », *Actuel Marx*, n°17, 1995, p. 103-13 et F. Eymard-Duvernay (éd.), *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, Paris, La Découverte, 2006.

¹⁹Voir notamment F. Cochoy, *Une sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002 ; M. Callon et F. Muniesa, « Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calcul », *Réseaux*, n° 122, 2003, p. 189-233 et S. Dubuisson-Quellier, « Confiance et qualité des produits alimentaires : une approche par la sociologie des relations marchandes », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 1, 2003, p. 95-111.

²⁰G. Bensimon (éd.), *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard, 2005.

de marchandises standards, parfaitement identifiées par l'ensemble des partis prenantes aux échanges, les contributions contemporaines étudient l'évaluation des biens et la coordination de leurs marchés dans le monde tel qu'il est. Ce faisant, elles renouent avec l'économie « sociale » ou « appliquée » de Léon Walras, la « socioéconomie » ou encore la « sociologie économique » de Josef Alois Schumpeter. Elles étudient les repères permettant de réduire l'incertitude dans l'action et la coordination marchande à travers de multiples dispositifs matériels de qualification des biens – marques, labels, et autres signes distinctifs de la qualité d'un bien – dont la définition résulte de rapports de force et de pouvoir entre participants, renvoyant à des enjeux politiques, et dont l'interprétation est toujours spécifique à un contexte donné.

Intégrer ce tournant pragmatique et interprétatif des sciences sociales et économiques²¹ conduit, en particulier, à reconnaître que la qualification des produits matériels et immatériels par les populations désignées comme « pauvres » peut être radicalement différente de celle que des plus « riches » lui attribuent²². Divers travaux actuels en ethnographie et en anthropologie sociale, inspirés notamment des propositions d'Arjun Appadurai²³ d'étudier les « carrières » d'objets et les « capacités à aspirer » des populations, montrent les usages multiples faits de dispositifs matériels et technologiques au cours de leur circulation à l'échelle mondiale. Une vision objectiviste, fondée sur la matérialité des biens et leur valeur supposée universelle, ne peut qu'aboutir à une vision étroite et ethnocentrée de l'éradication de la pauvreté, comme si elle passait par l'accès à un ensemble de biens et services supposés indispensables au bien-être, en ignorant les effets des désirs mimétiques²⁴, le « détournement » des objets par ces populations et la question du statut et des inégalités, comme le rappelle notamment Thierry Pairault dans *Le Marché Autrement*.

²¹ L. Thévenot, « Rationalité ou normes sociales : une opposition dépassée ? », in L.A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron (éd.), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, EHESS, 1995, p. 150-89.

²² En se centrant sur la France, Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice ont attiré l'attention sur l'insuffisance du PIB comme mesure de richesse et sur l'importance des nouveaux indicateurs de richesse et de bien-être. Voir J. Gadrey et F. Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, 2005.

²³ A. Appadurai (éd.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 et « The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition », in R. Vijayendra et M. Walton (éd.), *Culture and Public Action*, Stanford, Stanford University Press, 2004.

²⁴ Voir notamment J.-M. Servet, « Les illusions des objectifs du Millénaire », in E. Lafaye de Michaux, E. Mulot, P. Ould-Ahmed (éd.), *Institutions et développement : La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Rennes, Presses universitaires, 2007, p. 63-88. Jean-Louis Graslin l'avait déjà mis en avant dans son *Essai analytique sur la richesse et sur l'impôt*, où l'on réfute la nouvelle doctrine économique qui a fourni à la Société royale d'agriculture de Limoges les principes d'un programme qu'elle a publié sur l'effet des impôts indirects (1767). On peut aussi rapprocher cette idée de celle d'Étienne Bonnot de Condillac affirmant dans son *Essai sur l'origine des connaissances* (1746) que : « À un besoin est liée l'idée de la chose pour le soulager » cité par D. Roche, *La culture des apparences*, Paris, Fayard 1989, p. 489, 554.

Plus largement, tenir compte de la variété des significations est une condition indispensable pour passer du local à l'international, en évitant l'écueil de la projection de nos propres catégories de pensée. Il serait bien évidemment totalement erroné de tirer comme conclusion de la subjectivité des désirs de consommer et d'avoir que la pauvreté est une simple illusion. La mondialisation joue ici un double rôle. D'une part, en supprimant des hiérarchies sociales plus anciennes (en les réduisant principalement aux hiérarchies de revenus et de propriété), elle légitime la capacité de chacun à réclamer de pouvoir consommer tout bien et tout service. D'autre part, en intensifiant les échanges et la communication, elle élargit la connaissance que chacun peut avoir du fait que ces biens et services existent. Les désirs sont ainsi vécus comme des besoins et la question de leur satisfaction (avec ses conséquences sur l'empreinte écologique croissante des humains) ne peut pas seulement être résolue par le relativisme culturel ou par des invitations à une sobriété heureuse. Bien plus, elle requiert d'inventer de nouvelles façons de produire et de vivre ensemble et ouvre un débat essentiel sur ce qu'est la richesse et, en particulier, sur la valeur et l'utilité du travail et des biens non marchands. Ce changement de regard a des implications concrètes, par exemple dans des projets de développement qui cherchent un équilibre entre la commercialisation de produits agricoles dans des marchés équitables et la valorisation et la diversification de la production destinée à l'autoconsommation, aux échanges produit contre produit et aux circuits locaux.

7. ETUDIER LES BIENS COMMUNS OU « LE COMMUN »

À partir de ses recherches sur la gestion durable des ressources naturelles, Elinor Ostrom²⁵ a élaboré un cadre conceptuel mettant en avant la spécificité des droits communautaires d'accès et d'usage par rapport tant à la propriété publique qu'à la propriété privée. Dans cette perspective, un commun n'est pas un bien ou service dont l'accès serait libre ; il n'est pas « public ». Dans une vision solidaire et démocratique, un commun²⁶ est institué par un fonc-

²⁵ Voir notamment : E. Ostrom, 2005, *Understanding Institutional Diversity*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, XV-355 p. ; E. Ostrom, Th. Dietz, N. Dolsak, P. C. Stern, S. Stonish, E. U. Weber (éd.), *The Drama of the commons*, Washington DC, National Academy Press, 2002 ; E. Ostrom, X. Basurto, "Façonner des outils d'analyse pour étudier le changement institutionnel", *Revue de la régulation*, n° 14, 2013 [<http://regulation.revues.org/10437>].

²⁶ Sur cette évolution voir : D. Bollier, 2014, *Think Like a Commoner. A Short Introduction to the Life of the Commons*, Gabriola Island, New Society Pub. ; P. Dardot et C. Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014 ; B. Coriat (ed.), 2015, *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les liens qui libèrent. Sur l'application de l'idée de partage à celle de commun voir J.-M. Servet « De nouvelles formes de partage. La solidarité au-delà de l'économie collaborative », Paris, *Institut Veblen*, 2014 [<http://www.veblen-institute.org/De-nouvelles-formes-de-partage-la>].

tionnement communautaire régissant les rapports entre les diverses parties prenantes de ces biens et services ; par le souci des autres (présents et à venir) à travers la recherche des conditions de leur reproduction et donc d'une soutenabilité de l'usage de ces biens et services ; et par le partage, non pas au sens d'une division, mais d'un accès et d'un usage de ces biens et services établis en proportion des besoins reconnus de tous et de chacun.

Ainsi, comme le manifestent les travaux d'Ostrom, un commun suppose non seulement un groupe et un bien ou service, mais un collectif définissant par des règles et des normes les conditions d'accès et d'usage, lesquelles peuvent être déterminées en fonction des besoins de tous et de chacun et dans le cadre d'une relation qui, pour respecter chacun et la reproduction du bien, doit donner un primat au collectif. C'est pourquoi on parle de « communauté » (qui peut être appréhendée à des échelons différents et qui peut être préexistante, mais aussi co-construite par les parties prenantes²⁷) et que l'on peut aussi évoquer la solidarité.

Une approche en termes de « commun » ne peut donc se satisfaire d'un antagonisme entre propriété publique ou collective et propriété privée. L'opposition est inadéquate parce qu'elle méconnaît la hiérarchie de droits d'accès et d'usage et parce que les marchés mêmes ne peuvent pas bien fonctionner sans une dose de « commun ». Ce point ne concerne pas seulement les ressources naturelles, mais aussi par exemple la monnaie, comme le développe Hadrien Saiag dans sa contribution au *Marché Autrement*. Viser un modèle de monnaie comme « commun », donnant à chacun l'accès et l'usage des monnaies en fonction des besoins qui lui sont reconnus, apparaît aujourd'hui comme une contribution nécessaire à la lutte contre les inégalités.

De manière générale, faire place au commun tant à l'échelon global que local conduit à développer la mutualité, la coopération et l'association et à reconnaître le rôle joué par la société civile organisée en soutien aux actions individuelles, comme le pointent dans chacune de leurs contributions au *Marché Autrement* Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Jean-Louis Laval à propos des conditions de succès du microcrédit. Opposer de manière convenue État et marché, sans tenir compte du troisième pilier de la société civile, conduit généralement à surestimer les processus d'individualisation et d'appropriation privée des biens et à sous-estimer

²⁷ Sur le rapport entre commun et communauté, voir Laval Christian, « « Commun » et « communauté » : un essai de clarification sociologique », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ?, <http://sociologies.revues.org/5677>, 2016.

le rôle des interventions collectives. Or, le renouveau des formes d'action publique provient notamment de la coopération entre actions citoyennes et pouvoirs publics, comme le souligne de nouveau Jean-Louis Laville.

Reconnaître la différence entre droit de propriété et droit d'usage, tout comme entre public et commun, permet d'échapper à l'impasse de l'approche traditionnelle opposant, d'une part, le marché et, d'autre part, l'État et sa gestion administrée des biens. C'est une réponse aux impasses des politiques passées (et encore pratiquées), qui ont été de façon alternative et opposée centrées sur le marché et/ou l'État.

POUR CONCLURE

La phase actuelle du néolibéralisme s'accompagne, en apparence, d'une inflexion de l'offensive marchande au profit d'un pragmatisme qui serait le signe de l'intégration de préoccupations sociales, comme dans la responsabilité sociale des entreprises, le *social business* et certaines politiques de réduction – ou de gestion – de la pauvreté. La dimension politique de l'économie serait aujourd'hui dépassée par les techniques comportementalistes et expérimentalistes, dont le « développement » constitue un champ d'action privilégié. Derrière ces apparences, le marché règne cependant en maître. Il ne s'agit plus de libérer les sociétés et les individus des entraves qui empêcheraient le marché de fonctionner naturellement. Il s'agit de mettre en place des incitations pour que chaque individu se conforme à la bonne rationalité du marché.

Les conséquences personnelles, sociétales et politiques de cette nouvelle hégémonie de l'idéologie marchande sont immenses, comme en témoignent les crises de la démocratie et la montée du populisme sur quasiment tous les continents. Combattre cette idéologie en soumettant la logique du marché à celle des autres principes économiques, dans une visée solidaire et démocratique, est indispensable pour combattre cette crise multidimensionnelle. De multiples initiatives y contribuent d'ores et déjà, dans la perspective de la construction de communs et d'espaces publics, principalement au niveau local. Articuler ces initiatives pour forger une nouvelle hégémonie, au sens d'Antonio Gramsci, et de nouveaux sujets politiques, capables d'universaliser le conflit né de l'hégémonie marchande et de retrouver le sens de la poli-

tique, comme le prône Jacques Rancière²⁸, représente une des luttes les plus essentielles de notre époque.

²⁸ Rancière, Jacques. « Et Tant Pis Pour Les Gens Fatigués ! ». In Entretien. Paris: Editions Amsterdam, 2009.